

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19630 - 76ÈME ANNÉE

Coronavirus : la santé de la population passe bien après les profits

Alors que la France atteint de nouveau de niveau de contamination record, le gouvernement veut réduire voire supprimer la quarantaine imposée aux personnes dépistées positives à la COVID-19, et à celles qui ont été en contact avec elles. Ceci montre bien que la priorité du gouvernement est de faire tourner l'économie et de permettre aux gens de voyager, en s'appuyant sur la stratégie du masque obligatoire, source de profits pour la grande distribution. La santé de la population n'est donc clairement pas la priorité de ce gouvernement, qui s'appuie sur des médecins complices. Alors pourquoi vouloir encore stigmatiser les Réunionnais ? Tous les « clusters » découverts sont de la responsabilité des autorités sanitaires qui ont laissé délibérément entrer le coronavirus à La Réunion depuis le premier cas le 11 mars dernier.

La comparaison de la situation sanitaire de La Réunion avec celle de la Nouvelle-Calédonie est édifiante. Elle rappelle que si des mesures analogues avaient été prises pour notre île, le coronavirus ne circulerait pas. Par conséquent, les Réunionnais n'auraient pas à « apprendre à vivre avec le virus » comme le demandent les autorités. En Nouvelle-Calédonie, pas de masque et autres restrictions, tout simplement parce que dans ce pays, les représentants de la population ont la compétence de décider quelles sont les mesures à prendre en matière de surveillance

sanitaire aux frontières. En conséquence, l'aéroport est fermé à l'exception des vols de rapatriement. Outre le test obligatoire trois jours avant le départ, les passagers sont testés à l'arrivée avant d'être placés en quarantaine dans un centre dédié, puis à nouveau dépistés à la fin de ces deux semaines d'isolement. Résultat : moins de 30 cas de COVID-19 en Nouvelle-Calédonie depuis le mois de mars.

Réagissant à un reportage rappelant cette vérité, le responsable de la lutte épidémiologique à l'Agence régionale de la Santé Réunion a fait cette réponse très surprenante venant d'un médecin, donc d'une personne qui a prononcé le Serment d'Hippocrate : « Isoler jusqu'à quand ? Après, ce n'est pas le virus qui va poser un problème, c'est l'économie, c'est la capacité de circuler, c'est la base même de l'économie, c'est la base même de la vie. »

Autrement dit, voici un médecin pour qui l'économie et la possibilité de voyager sont l'essence même de la vie, alors que circule un virus mortel.

Médecins complices du relâchement

D'autres médecins ont également des prises de position tout aussi surprenantes en matière de protection de la santé publique. Actuellement, la quarantaine de deux semaines est imposée à toute personne testée positive à la COVID et aux personnes ayant été à son

contact. Or hier, le ministre de la Santé a déclaré sur BFM-TV « J'ai demandé aux autorités scientifiques de me donner un avis pour réduire cette fameuse quatorzaine qui est sans doute trop longue ». Aussitôt, des avis médicaux soutiennent cette dangereuse thèse : « Le plus gros des contaminations se fait dans les 5 premiers jours, dans cette fameuse phase d'incubation qui aujourd'hui est très clairement mieux connue », explique ainsi un médecin cité par France Info. A La Réunion même, un autre médecin était du même avis, ajoutant que les personnes qui ne seraient plus soumises à la quarantaine alors qu'elles présentent clairement un risque de transmettre la maladie pourraient sortir en portant le masque.

Or, si cette quarantaine dure deux semaines, c'est justement parce que cette durée minimale permet de s'assurer que le risque de transmission est nul. Réduire ou supprimer la période d'isolement des personnes contagieuses fait donc ouvertement courir un risque à la population.

Les Réunionnais exemplaires

Force est de constater que le passage de La Réunion en zone rouge s'accompagne d'une campagne de stigmatisation des Réunionnais. Une fois de plus, ils sont mis en accusation alors qu'il est démontré que l'entrée du virus à La Réunion et la catastrophe qui a suivi sont des décisions prises en

pleine conscience par le pouvoir parisien.

Maintenant, c'est l'affolement face au risque de « cluster » lors des réunions familiales, où les participants sont accusés de ne pas porter de masque et d'oublier les gestes barrière « au bout de quelques verres », comme l'a affirmé avec mépris un médecin sur le plateau de Réunion Première hier. Rappelons sur ce point que de nombreuses cérémonies prévues en mai-juin ont été reportées ce mois de septembre : baptêmes,

mariages, communions... Ce report s'explique par un confinement imposé aux Réunionnais du 17 mars au 11 mai alors que le virus ne circulait pas à La Réunion, et que les cas importés étaient circonscrits par la quarantaine en centre dédié.

Les Réunionnais ont accepté cette injustice. Et aujourd'hui, ils accomplissent ces cérémonies prévues de longue date. Force est de constater que dans les rassemblements dans les lieux publics, les Réunionnais montrent un respect

exemplaire des mesures barrière. Par conséquent, ces cérémonies ne peuvent être des lieux de transmission. Ce qui se passe ensuite est de la responsabilité des autorités sanitaires qui ont laissé délibérément entrer le coronavirus à La Réunion.

M.M.

Appel à la lutte pour changer de politique

CGTR : « France Relance : encore 100 milliards pour les entreprises et les actionnaires »

Dans un communiqué, la CGTR constate que le Plan de relance post-COVID est une nouvelle aide pour les patrons sans contrepartie en création d'emplois. Le syndicat revendique au contraire des emplois pérennes, une hausse des salaires, une diminution du temps de travail, de l'argent pour la construction de logements et les services publics. Il se conclut par un appel à l'action le 17 septembre, lors de la journée de mobilisation interprofessionnelle.

Après les 100 milliards du cice offerts sur un plateau d'argent au patronat sans aucune contrepartie exigée en création d'emplois, la même recette libérale est aujourd'hui mise en œuvre avec le pompeux « France relance ».

Les milliards annoncés pour les entreprises ne sont assortis, une fois de plus, d'aucunes conditionnalités. Les entreprises seront exonérées d'impôts de production à hauteur de 10 milliards par an et cela sans aucune condition.

La crise sanitaire a plongé des milliers de salariés dans des difficultés financières mais pour eux, aucun allègement fiscal n'est pré-

vu !

L'augmentation annoncée du nombre de contrats aidés Parcours Emplois Compétences (PEC) à La Réunion ne répond en rien aux attentes des milliers de jeunes Réunionnais qui aspirent à construire leur vie avec un emploi pérenne. L'avenir des jeunes ne doit pas se réduire en une immersion dans la précarité !

Rien non plus sur les salaires. Pour la CGTR, la relance de la consommation ne se fera que par une augmentation significative du pouvoir d'achat des salariés avec notamment un SMIC porté à 1800 euros bruts. La baisse du chômage passe aussi inévitablement par le partage du travail et la réduction du temps de travail hebdomadaire à 32 heures.

A La Réunion, la relance passe se fera aussi par le BTP. La construction de logements doit être la priorité. Plus de 20000 demandes sont en attente, un logement construit génère 3 emplois. Et pourtant rien de concret dans « France relance ».

Enfin, la grande oubliée est la fonction publique. La crise sanitaire a mis en évidence l'état de délabre-

ment des services publics, le manque flagrant de personnel et l'absence de proximité. Pour la CGTR, les services publics représentent un atout majeur dans la relance de l'économie. Les emplois statutaires publics doivent être augmentés significativement à La Réunion pour répondre aux besoins de la population et offrir à la jeunesse réunionnaise de véritables perspectives d'emplois durables.

Pour la CGTR, les orientations de « France relance » vont à l'encontre des intérêts des salariés qui vont encore financer ce nouveau cadeau au grand patronat.

Seule la lutte peut mettre un coup d'arrêt à cette politique.

La CGTR exige de nouvelles orientations plus sociales, l'abandon de la réforme des retraites à points et de la réforme de l'assurance chômage.

Le 17 septembre prochain, journée d'action interprofessionnelle, nous défendrons avec l'ensemble de la population un vrai projet de transformation.

CGTR

Edito

Tous les outre-mers paieront pour La Réunion !

Le gouvernement a annoncé que le plan de relance économique prévoit 1,5 milliard d'euros à destination des outre-mers. Parmi les projets financés, la fin du chantier de la NRL réunionnaise bénéficiera de plusieurs dizaines de millions d'euros.

Rappelons que la NRL est un chantier de 12 kilomètres destiné à fluidifier le trafic routier entre le Nord et l'Ouest de La Réunion. Ce chantier est devenu célèbre du fait de son tracé (en mer), de son budget (plus de 2 milliards d'euros), et, surtout, du risque qu'il ne soit jamais achevé (à défaut de roches massives nécessaires à l'érection de 2 kilomètres de digues).

Lancé il y a 7 ans, ce chantier n'a pourtant rien du profil d'une opération de relance économique. Ce d'autant que, dans cette affaire, quasiment toutes les décisions semblent avoir été prises en dépit du bon sens : à l'heure des déplacements bas carbone, l'abandon du Tram-train (projet de transport ferroviaire électrique) au profit d'une route à 6 voies représente un anachronisme politique ; placer cette route en mer au lieu d'en faire, comme la route des Tamarins, une route de développement des hauts relève d'un stupide gâchis ; démarrer le chantier sans s'assurer de disposer des matériaux nécessaires à son achèvement trahit un amateurisme insensé. Mais ignorer tous les avis alertant des insuffisances du projet, tant au niveau environnemental que financier, confine à la faute condamnable. Plusieurs organisations n'ont cessé de réclamer une expertise technique et financière indépendante du projet. En vain. On découvre aujourd'hui que le chantier ne peut être achevé dans son format initial (malgré l'implication de l'administration préfectorale pour forcer l'ouverture de carrières que les autorités environnementales et la justice interdisent constamment) et que, de toute façon, la Région n'a plus d'argent pour terminer le chantier.

En effet, pour éviter la mise sous tutelle de son administration, le président de la région a volontairement amputé son budget 2020 de -23% par rapport à 2019, en sacrifiant les investissements. Il a voulu ainsi éviter l'humiliation de ce qui s'est passé, du fait de sa gestion, juste après son départ de la commune qu'il dirigeait avant la Région.

Pourquoi les Guadeloupéens, les Guyanais, les Mahorais, les Martiniquais et les autres Français des collectivités et territoires d'outre-mers devraient-ils payer pour l'incompétence et l'inconséquence du président de région de La Réunion ?

Philippe Yée-Chong-Tchi-Kan

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

In zour ou l'ot, i fodra bien pass a la kèss bann responsabilité !

Mé zami, konm zot i koné, La Rényon lé dann in movèz pass. Lo virus i sirkil an vitèss é plizanpli vite. Tout sak lo moun I fé, I fé sirkil ali ankòr pli vite... Nou lété bonpé pou dir : "Tansyon ! Pangar" pars san z'ète sipèrkonésèr dann in virus pèrsone téi koné pa arien, nou téi san, nou téi présan fason l'éta é l'éta lokal té apré fé, sa téi doi amenn anou dann malizé. Néna mèm in pé la manifèsté kont sa épi la domann fèrm la port Zilo.

La pa fèrmé, la rouvèr gran pars pou gouvèrnman épi son bann roprezantan, shèf sèrvis épi tout sak i s'ansui, téi falé pans lo lékonomi « néokolonyal ? » avan tout. La propagann ofisyèl téi pans sirtou mète la fote dsi nou rényoné. Zot la pa fé si ! zot la fé la ! zot i anfou lo bann zèss baryèr ! Zot i sousyé mèm pa zot lintéré prop. Biensir, an parmi nou mèm néna in bon pé la rant dann trin : zot té i oi demoun i mète pa mask partou ! Zot téi oi demoun kolé inn avèk l'ot pou pa respèk lo lékar k'i fo respèkté. Final de kont par la fote la désizyon l'éta épi son bann konplis « otoktone », ala nou lé an plin dann la tablatir d' kovid 19.

Pars si mi kroi lo dirèktèr l'OMS, néna poin arien lé pli inkonsékan ké rouv l'aéropor san pran lo bann mézir konm k'i fo. Mézami, ékout solman sak bann zékoutèr i di dann radyo. Akout azot ! zot i di zot la débark zilo san k'i domann azot arien, san k'i kon trol zot tanpératir, san pran zot l'adrèss é la plipar d'tan pèrsone la pa pran kontak avèk zot. Zot i kroi pa moin ? Zot na tor pars mi antann sa é plizyèr foi par zour. Lé vré la télé i ésplik aou i fé si, i fé la, i pran tèl prékosyoon mé rant sak i di é sak i fé néna in fosé téktonik. Ala pou kosa nou lé konmsa zordi !

Alé pa rode la fot kréol.A lé pa ! Promyé responsab sé gouvèrnman avèk son bann larbin sir plas. Nou ? Nou lé sinploman, pri dann gob é pèrsone i vien pa bou tir anou ladan.

Justin